

ACTUALITES DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE 3 octobre 2017

CCE ordinaire

Alors même qu'un communiqué clair et unanime des élu-e-s demandant à ce qu'une information sur les suppressions de postes à Pole Emploi ait lieu au préalable de tous points à l'ODJ du CCE, la Direction générale passe en force et met un CCE ordinaire avant l'intervention du directeur général prévue l'après-midi.

**Comment dans cette situation, échanger sur les recrutements externes ?
Comment dans cette situation, aborder la soi-disante baisse de charge GGD ?**

Les élu-e-s SNU, CGT, FO, CGC et STC exigent de la direction de respecter la demande unanime des élu-e-s formulée le 22 septembre.

Refus catégorique de la direction !

Pour la direction générale :

Les élu-e-s font de l'entrave ! Et menace de le faire vérifier auprès de ses services juridiques.

Après avoir obtenu à l'unanimité un CCE extraordinaire sur l'avenir des conseillers GDD, allant plus loin que la simple « vérification de l'effectivité de la baisse de charge » qui ne traite pas de l'exhaustivité de la problématique indemnisation dans notre établissement, **les élu-e-s SNU, CGT, FO, CGC et STC ont décidé de quitter la séance devant la surdité de la direction et le mépris affiché à l'encontre des élu-e-s mais surtout de l'inquiétude de l'ensemble des agent-e-s.**

POUR LE SNU

Il est évident que ce manque de respect et cette volonté de passer en force de la part de la direction est un très mauvais signe pour l'avenir de Pole Emploi et de l'ensemble de ses agent-e-s.

Comment certain-e-s élu-e-s du CCE signataires du communiqué unanime demandant le report des points à l'ODJ le 22 septembre peuvent le lendemain renier leur signature et siéger sans respecter le préalable indispensable : les impacts des suppressions de postes à Pole Emploi avant tout point traitant des « affaires courantes ».



CCE extraordinaire

Suite à l'article du Parisien nous prédisant « quelques milliers de suppression de postes » et à la demande unanime des organisations syndicales, la direction nous a convoqué-e-s pour un CCE extraordinaire en présence de J. Bassères, directeur général.

Ce que nous dit Jean Bassères :

- Suppression de 297 postes qui se traduira par des non remplacements de départ à la retraite soit 0,6 de notre effectif (et moins 49,6 millions)
- Un budget Intervention (titre 3) qui n'est pas impacté
- Aucune information sur la répartition de ces suppressions entre les régions
- Aucune information sur la nature des postes : réseau, support, ...
- Aucune information sur la trajectoire budgétaire 2019 2022
- Conséquence du transfert des cotisations sur le budget de Pole Emploi : un budget garanti pour 2018.
- Attention : Des négociations Tripartite à venir à fort enjeu pour notre budget et nos missions.

POUR LE SNU

Il reste beaucoup d'incertitudes dans un contexte fortement instable de grandes réformes annoncées par le gouvernement, dont celle de l'assurance chômage.

L'heure est à la vigilance absolue.

Retrouvez l'actualité des CCE dans notre rubrique ' actu flash CCE ' :



www.snutefifsu.fr/pole-emploi

<https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu>

<https://twitter.com/SnuPoleEmploi>

Nous contacter : syndicat.snu@pole-emploi.fr

